



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ  
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

Rue des Tourelles  
04100 MANOSQUE

Téléphone: 04.92.72.28.22. 06.66.83.87.45

E.Mail: [secretariat@cdsa04.fr](mailto:secretariat@cdsa04.fr)

Site Internet: <http://www.cdsa04.fr>

Facebook : «Comité Départemental Sport Adapté 04 - CDSA 04»

FICHE DE POSTE EDUCATEUR SPORTIF CDD DE 1 AN

**MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES**

☛ **Mise en œuvre de programme Activités Physiques et Sportives Adaptées (APSA)**

Programmation, organisation, animation et accompagnement des APSA dans les divers établissements du département (foyer occupationnel, Foyer d'hébergement, public en situation de handicap mental ou psychique, maison de retraite).

☛ **Développement de projets Sport et Handicap**

Participation à l'élaboration de projet de développement de la pratique d'APSA pour personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Participation au développement et animation de réseaux collaboratifs dans le champ sanitaire et social.

Participation à la promotion de la pratique d'APSA et de l'association / développement et soutien aux clubs et associations affiliés.

Participation à l'organisation de manifestations sportives.

☛ **Participation au fonctionnement**

Possibilité de participation à certaines réunions (Equipe Technique Régionale, etc.) et assemblées générales de divers partenaires et de l'association.

Entretien des locaux et du matériel (véhicules, matériel sportif, etc.).

Contribution à l'élaboration de bilans financiers, rapports d'activités, demandes de subventions, réponse à appels à projets.

Mise à jour du site internet, publication de photos des journées et autres.

Encadrement de stages sportifs et/ou séjours vacances adaptées (ponctuellement).

## COMPÉTENCES ATTENDUES



### Savoir

Connaissance du public (handicap mental et/ou psychique) et des pathologies du vieillissement.

Organisation du sport et de sa réglementation.

### Savoir faire

Repérer, analyser les besoins des sportifs et créer des séances d'APSA dans ce sens.

Animer, encadrer des cours collectifs pour personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Maîtrise des outils bureautiques, informatiques et de communication.

**OBLIGATOIRE : Habilités football et dans les APPN : Escalade**

**(VTT, randonnée, ski seraient un plus).**

### Savoir être

Avoir le sens des relations humaines : pédagogie, adaptabilité au public et aux imprévus, travail en équipe.

Faire preuve de dynamisme, d'enthousiasme, d'initiatives et savoir défendre les valeurs de l'association auprès des partenaires.

Être polyvalent, travailler en autonomie.

Poste à pourvoir début septembre 2023

Diplôme professionnel du sport obligatoire (licence STAPS APA-S)

Rémunération: groupe 4 de la CCNS

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer à :  
**secretariat@cdsa04.fr**